

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16582**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Agent de nettoyage dans l'espace public urbain

Nouvel intitulé : Agent de nettoyage dans l'espace public urbain

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GIP FCIP de Toulouse	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343n Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain réalise des opérations de nettoyage des voiries et d'autres espaces publics dans l'objectif d'améliorer l'image de la ville et le cadre de vie des usagers.

Le balayage de la voirie est la mission première des agents de nettoyage ; le maillage du réseau des voies d'une aire urbaine représente un chantier perpétuel et conséquent. Les activités se partagent entre le balayage manuel et Le balayage en coordonné avec une balayeuse

L'agent de nettoyage peut réaliser d'autres activités, régulières ou occasionnelles. (remplacement des sacs des corbeilles de rue selon un plan défini par les services, utilisation d'un aspirateur de voirie, lavage de certains espaces urbains (marchés, toilettes publiques,...), avec du petit matériel de lavage. balayage hydraulique en coordonné avec une arroseuse laveuse de voirie (engin motorisé, désherbage manuel etc.)

Le repérage et le signalement de dégradations, d'anomalies ou de dysfonctionnements font partie de ses activités. La dimension relationnelle, la prise en compte de la sécurité et le souci de l'image de l'employeur sont intégrées dans les activités.

Les capacités attestées :

- Nettoyage manuel de l'espace public urbain et ramassage des détritrus avec un chariot de voirie
- Balayage des détritrus en coordonné avec un engin motorisé
- Repérage des pollutions, des dépôts sauvages ou des dégradations de l'espace urbain
- Réalisation des opérations occasionnelles au service de la gestion du cadre de vie urbain
- Compétences transverses : sécurité, communication...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain exerce principalement son activité au sein de collectivités locales urbaines (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communauté de communes, communes, ...).

Il agit ainsi au sein de services employeurs de taille importante (variable selon la taille de la collectivité), qui se déclinent en petites équipes d'intervention terrain, avec un encadrement structuré.

Il peut aussi exercer sa fonction au sein de structures prestataires de service : sociétés de droit privé, structures d'insertion professionnelle telles que des régies de quartier, ...

Agent d'entretien en extérieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2303 : Nettoyage des espaces urbains

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations continues par des mises en situation assurent les compétences développées au sein des quatre principaux pôles de formation que sont le nettoyage à pied, le nettoyage en accompagnement de véhicule dédié, le repérage et le signalement et les activités annexes au nettoyage

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X		Le jury est présidé par un professionnel Il est composé de ø 4 personnes extérieures au GIP FCIP CAFOC (1/2 salariés, 1/2 employeurs) ø 2 membres du GIP FCIP CAFOC
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent de nettoyage dans l'espace public urbain" avec effet au 18 octobre 2012, jusqu'au 28 avril 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.reseau-greta.ac-toulouse.fr/web/greta_academique/443-creation-de-certifications-academiques-et-de-titres.php

Lieu(x) de certification :

GIP FCIP de Toulouse
75 Rue Saint Roch
31400 Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA Education nationale
GRETA
DAVA

Historique de la certification :

Certification suivante : [Agent de nettoyage dans l'espace public urbain](#)